



Expertise Comptable-Conseil & Audit

HOICHE AUDIT

ASSOCIATION CIMADE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016



Cabinet Hoche Audit
35 avenue Victor Hugo
75116 Paris

Tél. 01 42 12 80 50
Fax 01 42 12 80 70

contact@hoche-audit.fr
www.hoche-audit.fr

SA HOCHE AUDIT

Société d'Expertise Comptable

Société de Commissaires aux Comptes

35 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

ASSOCIATION CIMADE

64, rue Clisson

75013 PARIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CIMADE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil national. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note II 12 de l'annexe présente les subventions comptabilisées au titre de l'exercice 2016. Nous nous sommes assurés de la réalité des subventions figurant dans ces tableaux, et du caractère raisonnable de l'évolution des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note IV de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion adressé aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 9 juin 2017


Le Commissaire aux Comptes
SA HOCHÉ AUDIT

représentée par Laurence ZERMATI

ASSOCIATION CIMADE

Comptes annuels de l'exercice
clos le 31 décembre 2016

BILAN ACTIF

ACTIF	Arrêté au31/12/2016 Durée12 mois			31/12/2015 12 Mois
	BRUT	AMORT.PROV.	NET	NET
Capital souscrit non appelé	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche & dévelop.	0	0	0	0
Conc.Brev.droits simil.	190 457	133 772	56 685	49 901
Fonds commercial (1)	11 434	0	11 434	11 434
Autres immo. incorporelles	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisation corporelles				
Terrains	158 635	0	158 635	158 635
Constructions	3 856 096	2 460 283	1 395 813	1 485 035
Inst.tech.,mat.out.ind.	0	0	0	0
Autres immo.corporelles	845 633	769 845	75 788	66 969
Immo. corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	178 059	0	178 059	165 787
Autres immo.financières	132 671	1 587	131 084	127 849
TOTAL I	5 372 985	3 365 487	2 007 498	2 065 609
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Mat.premières, approvision.	0	0	0	0
Biens en cours production	0	0	0	0
Produits interm. & finis	0	0	0	0
Marchandises	28 628	0	28 628	27 736
Avances & acomptes sur cdes	0	0	0	0
Créance d'exploitation				
Clients & comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	1 733 803	6 634	1 727 168	1 788 617
Cap.souscr.appelé non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières placement				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	130 972	0	130 972	122 438
Disponibilités	3 753 892	0	3 753 892	2 853 630
CHARGES CONST.D'AVANCE	20 401	0	20 401	16 674
TOTAL II	5 667 695	6 634	5 661 061	4 809 095
ECART CONVERS.ACTIF (III)	0	0	0	0
CHARGES A REPARTIR (IV)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I à IV)	11 040 681	3 372 121	7 668 559	6 874 704

(1) dont droit au bail

11 434

11 434

BILAN PASSIF

PASSIF (avant répartition)	Arrêté au ...31/12/2016 Durée12 Mois	31/12/2015 12 Mois
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 375 051	1 375 051
Ecart de réévaluation		
Réserves	895 991	895 991
Report à nouveau	60 841	<278 444>
EXCEDENT OU DEFICIT	877 368	339 285
SITUATION NETTE	3 209 251	2 331 883
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Subventions d'investissement	1 103 046	1 157 339
Provisions réglementées	0	0
	1 103 046	1 157 339
TOTAL I	4 312 296	3 489 222
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	26 212	42 796
Provisions pour charges	682 384	540 866
TOTAL II	708 596	583 663
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	162 924	206 301
Sur autres ressources	444 588	379 588
Dons		
Legs		
TOTAL III	607 511	585 889
DETTES		
Autres emprunts obligatoires	0	0
Emprunts et dettes auprès des etabliss. de crédit	15 106	19 413
Emprunts et dettes financières divers	5 631	5 128
Avances et acptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 247	290 458
Dettes fiscales et sociales	934 310	968 525
Dettes sur immo et cptes rattachés	0	0
Autres dettes	6 902	11 692
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	732 961	920 715
TOTAL IV	2 040 156	2 215 930
ECART CONVERS.ACTIF (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I à V)	7 668 559	6 874 704

COMPTE DE RESULTAT

PRESENTATION EN LISTE	Arrêté au ...31/12/2016 Durée12 Mois	31/12/2015 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue (biens)	201 369	178 008
Production vendue (services)	149 016	116 182
MONTANT DU CA NET	350 386	294 190
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation		
Etat	3 725 843	3 597 770
Locales	766 408	739 715
Européennes	0	0
Privées	855 227	722 192
Reprises s/ prov & amt, transferts de charges	220 955	197 752
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	39 877	243 875
Autres produits		
Dons et cotisations	2 843 596	2 776 816
Produits divers	5 478	18 468
TOTAL I	8 807 771	8 590 779
CHARGES D'EXPLOITATION	0	0
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres appro	118 286	126 282
Variation de stock (mat. prem. & autres appro)	1 287	5 724
Autres achats et charges externes	2 551 100	2 489 714
Impôts, taxes et versements assimilés	453 335	448 696
Salaires et traitements	3 384 487	3 137 549
Charges sociales	1 677 448	1 575 459
Dotations aux amts sur immobilisations	149 242	172 421
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	6 634	2 804
Dotations aux provisions pour risques et charges	214 927	92 477
Engagements à réaliser sur ressources affectées	85 000	177 238
Autres charges		
Action sociale / Envoi de fonds	204 966	192 282
Autres prises en charges	0	0
Charges diverses	27 155	40 687
TOTAL II	8 873 867	8 461 332
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	<66 096>	129 446
OPERATION EN COMMUN		
Bénéfice attribué, perte transférée III	0	0
Perte supportée, bénéfice transféré IV	0	0

COMPTE DE RESULTAT (suite)

PRESENTATION EN LISTE	Arrêté au ...31/12/2016 Durée12 Mois	31/12/2015 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	0	0
Autres valeurs mob., créances d'actif immo.	12 089	4 152
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises s/ prov & amt, transferts de charges	0	2 549
Différences positives de change	0	0
Produits nets s/cession val. mob. de placement	0	8 609
TOTAL V	12 089	15 310
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amts et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	348	432
Différences négatives de changes	35	0
Charges nettes sur cession de val. mob. de placement	0	0
TOTAL VI	382	432
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	11 707	14 878
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	<54 389>	144 324
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	127 502	40 116
Sur opérations en capital	77 794	79 794
Legs et donations	730 807	155 934
Reprises s/ provisions et transferts de charges	16 584	0
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	0	0
TOTAL VII	952 687	275 843
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	15 963	46 401
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amts et aux provisions	0	34 252
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL VIII	15 963	80 653
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	936 724	195 190
PARTICIPATION DES SALARIES TOTAL XI		
IMPOTS SUR LES BENEFICES TOTAL XII	4 967	229
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	9 772 547	8 881 932
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 895 179	8 542 647
EXCEDENT OU DEFICIT	877 368	339 285

ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 7 668 559 €, et au compte de résultat présenté en liste et dégageant un excédent de 877 368 €. Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

L'annexe comprend les quatre parties suivantes :

- I - Principes comptables et faits caractéristiques
- II - Informations relatives au bilan et au compte de résultat
- III - Informations complémentaires
- IV - Compte d'emploi annuel des ressources

I PRINCIPES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base définies dans le règlement ANC 2014-03 à savoir :

- l'image fidèle,
- la comparabilité et la continuité d'activité
- la régularité et la sincérité
- la prudence
- la permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après.

I 1 Immobilisations incorporelles

Elles regroupent les logiciels informatiques, le dépôt de marque et les droits d'occupation. Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant le mode linéaire, sur les durées suivantes :

- Logiciels informatiques 3 ans

I 2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 et 2004-06, obligatoires à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2005, sont appliqués. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'entrée (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Immeubles Structures 60 ans
- Immeubles Etanchéité/extérieurs 30 ans
- Immeubles IGT / Agencements 5 à 20 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier 4 ans

I 3 Stocks

Les stocks sont évalués aux prix d'achats augmentés des frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. La valeur de réalisation est appréciée notamment au regard des perspectives de ventes identifiables au moment de l'arrêté des comptes.

I 4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

I 5 Subventions de fonctionnement et conventions de financement

Conformément au règlement n° 99.01, les subventions de fonctionnement inscrites, au cours de l'exercice 2016, au compte de résultat, et non utilisées en totalité, donnent lieu à comptabilisation d'une charge, sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées », et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés », d'un montant égal à l'engagement d'emploi pris par la Cimade envers le tiers financeur.

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

La même méthode comptable est utilisée pour les ressources affectées provenant de la générosité du public.

I 6 Provision pour départ

L'accord d'entreprise prévoit l'attribution d'une indemnité de départ en cas de licenciement, mise à la retraite, démission du salarié. Cette indemnité est fixée à 1/3 de mois par année de présence avec un plafond d'une année de salaire. L'intégralité des sommes exigibles à ce titre est inscrite au passif en provision pour risques et charges.

En 2014, un changement d'estimation du calcul de cette provision a été opéré en incluant le forfait social de 20% sur le montant brut de la provision.

En 2016, le montant brut de la provision a été revalorisée de 25% afin de tenir compte d'un taux de charges de 45%.

I 7 Valorisation du bénévolat

Le bénévolat n'est pas valorisé dans la présentation des comptes.

Au 31 décembre 2016, le nombre de bénévoles actifs est de 1 912 personnes.

II INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

II 1 Immobilisations et amortissements

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-après :

VALEURS BRUTES	Au 01/01/16	Acquisitions	Cessions	Au 31/12/16
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, concessions, brevets	164 478	25 979	-	190 457
Droit au bail	11 434	-	-	11 434
	175 912	25 979	-	201 891
Immobilisations corporelles				
Terrains	158 635	-	-	158 635
Constructions et agencements	3 845 543	10 553	-	3 856 096
Autres immobilisations corporelles	806 542	39 092	-	845 633
Immobilisations en cours	-	-	-	-
	4 810 720	49 645	-	4 860 364
Immobilisations financières				
Participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	165 787	12 272	-	178 059
Autres immobilisations financières	129 436	4 365	1 130	132 671
	295 223	16 637	1 130	310 730
TOTAL	5 281 855	92 261	1 130	5 372 985

AMORTISSEMENTS	Au 01/01/16	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/16
Immobilisations incorporelles				
Droits d'occupation	-	-	-	-
Logiciels, concessions, brevets	114 577	19 195	-	133 772
	97 217	19 195	-	116 412
Immobilisations corporelles				
Constructions et agencements	2 360 508	99 775	-	2 460 283
Autres immobilisations corporelles	739 573	30 272	-	769 845
	2 961 767	130 048	-	3 230 128
TOTAL	3 058 984	149 242	-	3 346 540

II 2 Prêts

Il s'agit du prêt au titre de l'effort construction, d'un montant de 178 059 €.

II 3 Autres immobilisations financières

Elles concernent principalement les dépôts de garantie suivants:

- le siège social, 64 rue Clisson 75013 Paris,
- les autres locaux occupés par la Cimade (Toulouse, Béziers...),
- les dépôts de garantie pour divers matériels (machine à affranchir, badges...),
- le fonds de roulement de diverses copropriétés,
- les dépôts pour les locaux liés aux actions ALT.

II 4 Stocks

Ils se composent au 31/12/2016 de diverses publications Cimade, de calendriers 2016, et d'articles « publicitaires ».

II 5 Créances

Elles se décomposent de la façon suivante :

Subventions à recevoir	
- DPM (Minitère intérieur et immigration)	444 730
- Ministère des affaires étrangères	466 139
- Contributions associations	368 231
- Autres financements publics	64 288
- Collectivités locales, régions	143 615
Dons à recevoir/vente de de calendriers / publications à recevoir	118 397
Résidents du centre de Massy	29 103
Indemnités journalières à recevoir	5 133
Autres créances (Débiteurs divers, avances fournisseurs, autres créances)	94 166
Total des autres créances	1 733 803

Les créances sont à échéance à moins d'un an.

II 6 Produits à recevoir

Ils se décomposent de la façon suivante :

Dons à recevoir	112 308
Ventes de calendriers/publications à recevoir	6 089
Collecte EKIR	13 930
ALT Béziers	18 450
Autres produits à recevoir	4 898
Total des produits à recevoir	155 675

II 7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont inscrites au coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

II 8 Charges constatées d'avance

	Charges
Charges d'exploitation	20 401

II 9 Fonds associatif

Le fonds associatif est sans droit de reprise, et n'a connu aucun mouvement sur l'exercice 2016.

II 10 Subventions d'investissement

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

	Au 01/01/16	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/16
Subvention investissement foyer Béziers	128 111	23 500		151 611
Subvention investissement Marseille	84 887			84 887
Subvention investissement Massy DDASS	754 091			754 091
Subvention investissement Massy Anah	628 581			628 581
Amortissement des subv. d'investissement	-438 332		77 794	-516 125
	1 157 339	23 500	77 794	1 103 046

II 11 Fonds dédiés

	Au 01/01/16	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants inscrits au 31/12/2016	Au 31/12/16
Fonds dédiés sur subventions publiques	206 301	43 377	-	162 924
Actions nationales conventionnées	174 629	43 377	-	131 251
Actions de solidarité internationale	31 672	-	-	31 672
Fonds dédiés sur dons affectés	379 588	20 000	85 000	444 588
Actions nationales	125 025	20 000	85 000	190 025
Actions de solidarité internationale	254 562	-	-	254 562
TOTAUX	585 889	63 377	85 000	607 512
dont exploitation		63 377	85 000	
dont exceptionnelles		0	0	

II 12 Subventions

Les subventions d'exploitation inscrites au compte de résultat 2016 se détaillent, par financeur, comme suit :

	Montant
SUBVENTIONS PUBLIQUES ETAT	3 725 843
Ministère de l'intérieur	1 815 852
Ministère des affaires sociales santé droits femme	33 150
Agence Nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	44 000
Ministère des affaires étrangères et AFD	145 613
Ministère de la Justice	137 500
Agence régionale de santé publique	41 850
Ministère de la Culture	30 000
Ministère de la Jeunesse et des sports	15 750
Ministère du Logement	4 000
DDCS et Préfecture	1 411 963
Autres subventions	46 165
SUBVENTIONS PUBLIQUES LOCALES	766 408
Collectivités locales	246 110
Conseil généraux et régionaux	420 098
Pref régionales (DRJCS/DRAC/FDVA)	100 200
SUBVENTIONS PRIVEES	855 227
Associations partenaires	773 461
Eglises	52 728
HCR	29 038
TOTAL	5 347 478

Les subventions concernant l'année 2016, et qui n'ont pu être entièrement consommées durant l'exercice, sont traitées par le « mécanisme » des fonds dédiés (décrit au § I-5).

II 13 Etat des provisions

L'état des mouvements des provisions est présenté ci-dessous :

	Au 01/01/16	Augmentations		Diminutions			Au 31/12/16
		Dotations de l'exercice	Reclass.	Reprises utilisées	Reprises sans objet	Reclass.	
Sur titres de participations	-						0
Sur dépôt de garantie	1 587						1 587
Sur stocks de marchandises	2 179			2 179			0
Sur créances	2 804	6 634		2 804			6 634
Sur VMP	0			0			0
Pour risques et charges							
<i>Provisions pour risques</i>	42 796			16 584			26 212
<i>Provisions pour départ</i>	540 866	214 927		73 410			682 384
<i>Provision pour restructuration</i>	-						0
<i>Provisions sur projets</i>	-						0
TOTAUX	482 619	221 562	0	94 977	0	0	716 817
<i>dont exploitation</i>		221 562		78 393	0		
<i>dont financières</i>		0		0			
<i>dont exceptionnelles</i>		0		16 584	0		

II 14 Echéances des dettes

		Dettes	à - d' 1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts	(1)	15 106	6 055	9 051	-
Fournisseurs	(2)	345 247	345 247		
Dettes fiscales et sociales	(3)	934 310	934 310		
Autres dettes	(4)	6 902	6 902		

(1) dont comptes de régularisation :	22
(2) dont comptes de régularisation :	43 013
(3) dont comptes de régularisation :	561 112
(4) dont comptes de régularisation :	-
	604 147

II 15 Produits constatés d'avance

Produits d'exploitation	732 961
-------------------------	---------

III INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III 1 Engagements relatifs aux legs en cours de réalisation

Objet du legs	Valeur estimée (€)	Approbation par le conseil d'administration	Autorisation administrative reçue au 31/12/2016
Nue-propriété d'un appartement à Paris -15è (a)	108 810	x	x
Biens immobiliers	40 000	x	x
Biens immobiliers	40 000	x	x
Biens immobiliers	60 000	x	x
Biens immobiliers	6 000	x	x

(a) Le bien immobilier issu de ce legs (pleine propriété, lorsque nue-propriété et usufruit seront réunis) n'est pas, pour l'instant, destiné à être conservé par l'association. La comptabilisation du legs interviendra lors de sa réalisation effective.

Deux legs supplémentaires non mentionnés dans le tableau ci-dessus ont été approuvés par le conseil d'administration. Les informations disponibles à ce jour ne permettent pas d'estimer raisonnablement la valeur à recevoir.

III 2 Rémunérations, avances et crédits alloués aux dirigeants

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Ils exercent cette activité à titre bénévole.

III 3 Montant des honoraires du commissaire aux comptes

En 2016, le montant des honoraires facturés au compte de résultat dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels est de 19 260 €.

III 4 Effectif moyen

En 2016, l'effectif moyen s'élève à 100 personnes.

IV COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

L'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005 a prévu l'obligation pour les associations et fondations visées à l'article 3 de la loi du 7 août 1991 d'établir des comptes annuels et d'intégrer dans l'annexe de ces comptes le compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Le CER est présenté conformément au règlement CRC 2008-12 du 7 mai 2008 obligatoire à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2009.

IV 1 Informations propres au CER

Missions sociales

Les emplois des missions sociales correspondent aux charges directes des missions menées par la Cimade, et telles qu'identifiées dans la comptabilité analytique de l'association.

Les missions de sensibilisation regroupent les actions de communication de la Cimade ayant pour objet de présenter à différents publics les thématiques/problématiques du droit des étrangers.

Une mission Animation politique du mouvement a été ajoutée cette année. Un calcul extra-comptable a été opéré correspondant à 20 % des salaires du secrétariat général.

Charges liées à la recherche des autres fonds privés

Cette ligne de dépenses n'est pas spécifiquement identifiée dans la comptabilité analytique de l'association. Un calcul extra-comptable a été opéré correspondant au coût de la recherche de financements et de subventions privées pour 37 398 €.

Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Cette ligne de dépenses n'est pas spécifiquement identifiée dans la comptabilité analytique de l'association. Un calcul extra-comptable a été opéré correspondant à :

- 2 % des coûts des salaires des commissions nationales,
- 20 % des coûts des salaires de l'animation des commissions nationales,
- 10 % des coûts des salaires des délégués nationaux régionaux,
- 15 % des coûts des salaires de la direction financière,
- 10 % des coûts des salaires de l'animation régionale.

Gouvernance

Cette rubrique intègre le coût des instances, de la session Cimade, de l'action du secrétaire général, et du poste chargé de la valorisation des actions.

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

Les legs et dons manuels sont employés :

- directement au financement des missions ou services concernés, pour les dons et les legs affectés,
- au financement des missions ou services déficitaires pour les legs et dons non affectés.

L'ensemble des ressources collectées auprès du public n'a pas été utilisée en 2016 à hauteur de 1 318 713 €. Ce solde sera reporté sur l'année 2017.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Le bénévolat est valorisé sur la base de 1 912 personnes s'étant engagée à intervenir chacune ½ journée par semaine. Le taux de valorisation est un SMIC horaire chargé retenu pour 13.54 € / heure.

IV 2 Autres Informations

Etat des legs en cours

L'état des legs en cours de réalisation est indiqué au § III.1.

Détail des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements inscrites en valeur brute à l'actif du bilan pour 130 972 € correspondent à :

- des FCP faim et développement pour 110 163 €,
- des FCP partage C Crédit Mutuel pour 20 809 €.

Rémunérations

Le montant global des cinq rémunérations brutes les plus élevées en 2016 s'élève à 255 262 €, hors indemnités de départ. Le montant de la rémunération totale s'est élevé en 2016 à 3 275 515 €.

* * * * *

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2016

En Euros

EMPLOIS	Emplois 2016 (= compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2016	RESSOURCES	Ressources collectées 2016 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016
1. Missions sociales					
Marché de la rétention	1 555 093	0			
Centres d'accueil et d'hébergement de Béziers et Massy	1 343 820	21 737		2 455 463	2 455 463
Commissions nationales	553 163	212 142		299 671	299 671
Postes régionaux	2 204 037	1 060 724		730 807	730 807
Solidarité internationale	405 494	134 672		0	0
Missions de sensibilisation	330 586	209 646			
Animation politique du mouvement	17 922	17 922			
Accompagnement des publics	159 193	0			
2. Frais de recherche de fonds	590 608	358 533			
Frais d'appel à la générosité du public	415 055	321 135			
Frais de recherche des autres fonds privés	37 398	37 398		875 797	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	138 155	0			
3. Frais de fonctionnement	1 352 226	530 677			
Gouvernance	207 286	192 786		4 471 681	
Gestion humaine et financière	968 854	337 871		792 040	
Production (publications, etc.)	176 086	20			
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE					
	6 569 307	1 656 844			501 002
II - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT					
	8 512 141	2 546 053			
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS					
	370 804			9 625 459	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES					
	0			94 977	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					
	877 368			39 877	
V - TOTAL GENERAL					
	9 760 313		TOTAL GENERAL	9 760 313	3 420 941
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
	57 177				
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
	0				
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
	2 603 230				2 603 230
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE					
					1 318 713
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat	4 659 926	
Frais de recherche de fonds		4 659 926	Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Donns en nature		
Total		4 659 926			
			Total	4 659 926	

SA HOCHE AUDIT

**Société d'Expertise Comptable
Société de Commissaires aux Comptes**

35 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

ASSOCIATION CIMADE

64, rue Clisson
75013 PARIS

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2016**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Paris, le 9 juin 2017



Le Commissaire aux Comptes

SA HOCHÉ AUDIT

représentée par Laurence ZERMATI